

NAJAT VALLAUD BELKACEM MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE MYRIAM EL KHOMRI MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DU DIALOGUE SOCIAL EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.education.gouv.fr www.travail-emploi.gouv.fr

www.economie.gouv.fr

Paris, le 16 octobre 2015 N°920

Conseil national de l'industrie : des recommandations pour une meilleure interaction entre la formation des jeunes et le monde de l'industrie

Le Conseil national de l'industrie (CNI) s'est réuni en séance plénière le 16 octobre 2015 sous la présidence d'Emmanuel MACRON, Ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, et en présence de Najat VALLAUD-BELKACEM, Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et Myriam EL KHOMRI, Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social.

Sollicités par la Grande conférence sociale de juillet 2014 pour établir des recommandations sur les besoins et les attentes de l'industrie en matière de compétences et de formation, le Vice-Président, Jean-François DEHECQ, et les membres du Conseil national de l'industrie (CNI) ont présenté aux trois Ministres un avis sur la formation initiale.

Cet avis comporte six recommandations pour améliorer l'interaction entre l'industrie et le système éducatif sur la formation initiale et inscrire la politique de la formation professionnelle et technologique comme un volet majeur de la stratégie de reconquête industrielle française.

Deux recommandations ont plus particulièrement retenues l'attention des ministres.

Premièrement, la nécessité d'améliorer l'interaction entre l'industrie et le système éducatif a été affirmée.

Pour cela, les Ministres ont demandé que, dans un premier temps, un travail soit mené avec deux filières industrielles représentatives pour élaborer des visions prospectives partagées des emplois et des compétences industrielles, avant une généralisation à toutes les filières.

Réalisé par France Stratégie, en étroite collaboration entre les trois Ministères, ce travail conduira à une meilleure prise en compte des évolutions des métiers et des compétences de l'industrie dans l'offre de formation initiale.

Par ailleurs, un travail complémentaire sera réalisé par le CNI sur le volet formation continue qui complètera utilement le volet formation initiale, et qui feront désormais partie intégrante des contrats stratégiques de filière.

Deuxièmement, il s'agit d'attirer davantage de jeunes vers les formations et les métiers industriels.

Suivant les recommandations du CNI d'élaborer une stratégie collective pour « donner envie de travailler dans les différentes activités de l'industrie » et attirer les jeunes vers les métiers et les parcours de l'industrie et les services associés, les Ministres ont demandé au CNI d'élaborer une identité commune autour de l'industrie française, permettant une appropriation simple et rapide par l'ensemble des citoyens, en particulier les jeunes.

L'édition 2016 de la Semaine de l'industrie, qui se déroulera du 14 au 20 mars, sera également l'occasion d'une ambition collective de valorisation de l'industrie auprès des plus jeunes, en mettant en avant l'Industrie du futur.

Contacts presse:

Cabinet de Najat VALLAUD BELKACEM: 01 55 55 30 10 spresse@education.gouv.fr

Cabinet de Myriam EL KHOMRI :01 49 55 31 02 secretariat.presse@cab.travail.gouv.frCabinet d'Emmanuel MACRON :01 53 18 45 13 sec.mein-presse@cabinets.finances.gouv.fr